

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles



SOMMAIRE

- p.1 Nouveaux territoire et dématérialisation de la Lettre de l'eau
- p.2 Les couverts végétaux : des plantes qui protègent l'eau
- p.3 Les couverts végétaux : pratiques des agriculteurs locaux
- p.4 Une conserverie pour valoriser les surplus de fruits et légumes locaux

CONTACTS :

Juliette KOHLER
Mission Eau - Ried Alsace centrale
juliette.kohler@sdea.fr



Tél. : 06 11 54 82 51
@MissionsEauAlsace



EDIT'EAU



Cela ne vous a probablement pas échappé : des champs de notre plaine d'Alsace sont particulièrement fleuris cet automne.

On y reconnaît des tournesols, des phacélias bleues, des radis fourragers des vesces ou des féveroles et de la moutarde jaune.

Ce sont des cultures intermédiaires semées par les agriculteurs soucieux de la qualité de l'eau. En effet, ces plantes captent les nitrates résiduels dans le sol et évitent ainsi leur lixiviation dans le sol.

Nous pouvons nous réjouir collectivement de cette pratique vertueuse qui est accompagnée par le SDEA notamment dans le cadre des paiements pour services environnementaux (PSE), dispositif soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Un grand bravo pour tous ceux qui œuvrent à ces progrès.

Patrick BARBIER

Président de la Mission Eau,
Vice-Président du SDEA

ACTUALITÉS

NOUVEAUX PLANS D'ACTION

INTÉGRATION DE NOUVEAUX TERRITOIRES

De nouveaux captages à préserver

Lorsqu'un captage est déclaré prioritaire, le gestionnaire de ce captage doit mettre en place un plan d'action ambitieux qui a pour objectif de préserver durablement la ressource en eau, à court, moyen et long terme. Ce plan d'action est suivi par un comité de pilotage (COPIL). Le SDEA Alsace-Moselle a décidé de construire ses plan d'actions en concertation avec les acteurs des territoires, dont les élus locaux, les associations, les partenaires techniques et également les agriculteurs du territoire.

Pour les captages prioritaires du territoire (Hilsenheim, Mussig et Gerstheim), cette phase de concertation s'est déroulée en plusieurs étapes : réunion d'information, questionnaire à destination de la profession agricole et des élus, ateliers de construction du plan d'action. En fonction des enjeux, les axes de travail abordés dans les plans d'actions peuvent être multiples :

- Développement de filières « à bas niveau d'impact » ;
- Gestion de la fertilisation des parcelles agricoles ;
- Gestion du désherbage des parcelles agricoles ;
- Aménagement du territoire : outils fonciers et financiers ;
- Actions citoyennes ;
- Communication et implication de tous les acteurs.



Journée technique agricole
Juin 2024



Animation grand public
Septembre 2025



COPIL captages du Ried
Mars 2025

DÉMATÉRIALISATION DE LA LETTRE DE L'EAU

Afin de limiter les impressions papier de la lettre de l'eau dans le cadre de la politique de développement durable du SDEA, nous souhaitons évaluer la mise en place d'un format numérique de la Lettre de l'eau, envoyé directement par courriel.

Durant l'année 2025, nous vous proposons donc de vous inscrire en remplissant le formulaire disponible via le QR code ci-contre ou en vous inscrivant directement à l'adresse mail suivante:

missions.eau@sdea.fr

La version numérique sera disponible à partir de 2026. Des exemplaires papier en nombre limité seront toutefois encore mis à disposition du public en mairie.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration tout au long de l'année 2025 pour organiser la mise en place de cette nouvelle Lettre de l'eau !





LES COUVERTS VÉGÉTAUX DES PLANTES QUI PROTÈGENT L'EAU



L'innovation au service des couverts végétaux

Si l'idée paraît simple — semer des plantes entre deux cultures —, les techniques évoluent rapidement grâce à la recherche et aux outils numériques.

- Les **drones et satellites** : ils permettent de cartographier les champs, de mesurer la densité des couverts et d'évaluer leur efficacité pour piéger l'azote.
- Les **capteurs connectés** : placés dans le sol, ils suivent l'humidité et la teneur en nitrates pour aider à décider du bon moment pour semer ou détruire un couvert.
- Les **semoirs de précision** : ils permettent d'implanter plusieurs espèces en même temps, dans les bonnes proportions, parfois directement après la récolte sans travail du sol.
- La **recherche variétale** : de nouveaux mélanges de plantes sont testés pour mieux s'adapter aux sols et au climat local, avec encore plus d'efficacité.

L'agriculture d'aujourd'hui n'est pas figée : elle s'appuie sur la **technologie**, l'**innovation** et le **savoir-faire** des agriculteurs pour protéger l'eau, ressource commune à tous.

Quand on ouvre un robinet, on ne pense pas toujours au chemin parcouru par l'eau. Elle vient en grande partie des nappes phréatiques, véritables « réservoirs naturels » sous nos pieds. Mais ces nappes sont fragiles : elles peuvent être polluées par les nitrates ou d'autres substances.

Et si des plantes pouvaient agir comme un filtre naturel, pour protéger cette ressource essentielle ? C'est précisément le rôle des couverts végétaux.

■ DÉFINITION ET EXEMPLES

Un couvert végétal, c'est une **culture « intermédiaire » que l'on sème entre deux récoltes principales**. Ce ne sont pas des plantes destinées à nourrir directement les hommes mais elles jouent un **rôle écologique crucial**.

On y trouve par exemple :

- **la moutarde blanche** : elle pousse très vite, même à l'automne.



- **le radis fourrager** : ses grosses racines décompactent le sol.
- **la phacélie** : mellifère, elle attire les abeilles.



- **la vesce ou la féverole** : des légumineuses capables de fixer l'azote de l'air.

■ RÈGLEMENTATION EN MILIEU AGRICOLE

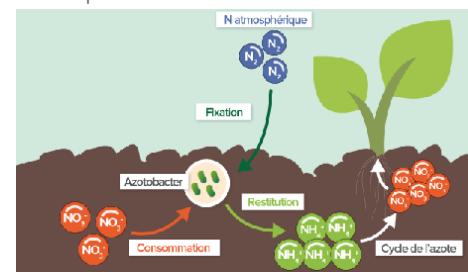
En agriculture, des règles d'implantation et de destruction des couverts végétaux existent. Elles sont dictées, dans certaines zones par la **Directive nitrates**. De plus, des **démarches volontaires**, telles que les **Paiements pour Services Environnementaux** proposés par le SDEA et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, peuvent être mises en place sur les territoires pour encourager ces bonnes pratiques.

■ INTÉRÊTS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Un sol nu est comme une assiette sans couvercle : tout ce qui tombe dessus peut être emporté. Quand il pleut, les nitrates et certains résidus de produits phytosanitaires, appelés métabolites, risquent de **descendre directement vers la nappe phréatique**.

Avec un couvert, le scénario change :

- **les racines captent les nitrates** : au lieu de « filer » dans l'eau, ils sont stockés par les plantes, puis restitués plus tard lors de leur décomposition.



Le cycle de l'azote dans le sol

- **le sol reste vivant et structuré** : grâce aux racines, la terre garde une bonne porosité. L'eau s'infiltra doucement au lieu de ruisseler.
- **moins d'érosion** : les pluies d'automne et d'hiver, parfois violentes, n'emportent plus la terre.

On peut comparer le couvert à une **éponge verte** qui retient les excédents et libère de l'eau propre, utile à la recharge des nappes.

■ DE NOMBREUX AUTRES BÉNÉFICES

Les couverts végétaux sont de **véritables « couteaux suisses » pour l'agriculture**. Ils permettent de :

- **améliorer la qualité du sol** : plus de matière organique, meilleure fertilité, sols plus faciles à travailler.
- **nourrir les pollinisateurs** : les fleurs de phacélie notamment offrent du **nectar** à une période où peu de ressources sont disponibles.
- **limiter les mauvaises herbes** : un sol occupé laisse **peu de place aux adventices**.
- **alimenter les animaux** : certains couverts peuvent être pâturés par les troupeaux, offrant un **fourrage** complémentaire.

LES COUVERTS VÉGÉTAUX

LES PRATIQUES DES AGRICULTEURS LOCAUX



Zoom

Le semis par drone

Dans le cadre de leur engagement pour la préservation de la qualité de l'eau, l'**EARL du Cygne** et la **SCEA PFIFFER**, toutes les deux localisées à Baldenheim, ont testé une **méthode originale** en 2024 pour planter des couverts végétaux dans leurs parcelles de maïs. L'objectif : limiter les pertes d'azote et améliorer la structure du sol.

Afin d'optimiser le semis des couverts végétaux, les exploitants ont eu recours à une **technologie en plein essor** : le semis par drone.

Cette technique consiste à **déposer les graines directement dans les interlignes du maïs encore sur pied, avant la récolte**. Le couvert dispose ainsi de temps pour s'implanter, profitant de la **lumière** et de l'**humidité du sol** après la récolte du maïs.



La société Aérovision propose cette prestation de semis par drone

Les résultats sont plus prometteurs lorsque les couverts sont semés dans du soja.

Cette approche ouvre de nouvelles perspectives pour la **transition agro-écologique**, en associant innovation technologique et pratiques durables au service de la qualité de l'eau et de la santé des sols.

L'EARL du Cygne est une exploitation agricole située sur la commune de Muttersholtz. Aurélien OECHSEL et Claude JEHL sont associés.

■ Pouvez-vous présenter votre ferme ?

Notre ferme est en **polyculture élevage laitier** sur environ **120 hectares** réparties sur différentes communes du Ried. Aujourd'hui, **60 vaches laitières** produisent chaque année environ 720 000 litres de lait valorisés sous la **marque Alsace Lait**.

Les **grandes cultures** sont produites en **Agriculture de Conservation des Sols (ACS) depuis plus de 20 ans**. Ce système de production agricole vise à préserver, améliorer et utiliser durablement les ressources du sol et ce, en **réduisant le travail du sol, en augmentant la couverture du sol et en diversifiant les cultures**. Cette méthode permet notamment de protéger le sol contre l'érosion mais aussi de limiter les pertes de nitrates dans la nappe phréatique.



Exemple de couvert d'interculture

■ Pourquoi travaillez-vous en Agriculture de Conservation des Sols (ACS) ?

Au départ, on a remarqué qu'il nous fallait **de plus en plus de carburant** pour réaliser les différents travaux dans les parcelles (labour, préparation de sol, etc). Nous avons compris que **le sol était le facteur décisif** et avons donc décidé de nous orienter vers des pratiques plus respectueuses de la vie du sol. C'est comme cela que nous en sommes arrivés à produire en ACS.

■ Avez-vous dû effectuer des modifications de vos pratiques agricoles ?

En premier lieu, il a fallu **acheter du matériel adapté**, souvent très cher. **Nous faisons partie d'une CUMA** (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), on a donc pu **investir collectivement** dans du matériel que nous partageons avec d'autres paysans.

En second lieu, il a fallu **adapter notre manière de faire**. Nous avons testé des couverts végétaux différents. Pour être franc, on teste encore ! On a la chance de travailler avec du vivant, ça nous oblige à revoir la copie d'une année sur l'autre donc à réfléchir et à progresser.

Nous avons vite compris qu'il n'y a pas qu'une seule manière de faire, donc **on s'adapte aux différents types de sols, à la culture qui sera après notre couvert et au réchauffement climatique**.

Enfin, nous sommes parfaitement d'accord pour **maximiser la couverture végétale**, mais pas à n'importe quel prix. Les semences ont un coût important en fonction des espèces, le semis prend du temps et du gazole, alors autant chercher à avoir un **couvert végétal performant**. On lui donne la même importance que n'importe quelle autre culture.

■ Et depuis 20 ans, quelles évolutions avez-vous pu percevoir ?

Sachant que le couvert végétal est restitué au sol, toute cette **matière organique favorise l'activité de la flore et de la faune du sol** (vers de terre, bactéries, champignons, etc), fait office de gîtes et couverts pour le petit et le gros gibier (lièvres, chevreuils, sangliers). On voit aussi que les **polliniseurs**, comme les abeilles, sont bien présents en période de floraison.

En fonction des conditions météorologiques de l'année, **on abrite aussi des limaces, ravageurs de certaines cultures**. Le couvert peut aussi avoir un impact sur la quantité d'eau disponible dans le sol pour la culture suivante.

■ Si vous deviez donner un conseil à un paysan qui voudrait développer les couverts végétaux sur son exploitation, que lui diriez-vous ?

Franchir le pas, tester, persister et s'adapter. Il faut faire jouer son bon sens paysan pour que chacun puisse s'adapter à ses objectifs.



Propos et photos recueillis par François Poutet-Couturier de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.



LA CONSERVERIE DES PAPILLONS PREND SON ENVOL!

UNE VALORISATION DES SURPLUS DE FRUITS ET LÉGUMES DU TERRITOIRE

Le projet local et solidaire de la Conserverie des Papillons transforme, depuis fin septembre 2025, fruits et légumes en conserves pasteurisées, préparées par des travailleurs en situation de handicap à l'ESAT du Haut Koenigsbourg de Sélestat. L'idée est simple : valoriser les surplus de production de fruits et légumes locaux, en les transformant en conserves savoureuses et engagées !*

■ UN NOUVEL ATELIER

Les travaux d'aménagement du nouvel atelier de production ont débuté en avril 2025 et le chantier s'est achevé en septembre.

L'inauguration officielle de ce nouvel outil aura lieu fin novembre et **des portes-ouvertes seront organisées en janvier 2026.**

Le coût total du projet s'élève à plus de 300 000 €. Le nouvel atelier a été conçu pour répondre aux **besoins spécifiques des travailleurs en situation de handicap**, avec l'intégration d'équipements spécialement adaptés tels qu'une capsuleuse semi-automatique ou un mixeur ergonomique.



Le personnel de l'équipe de transformation

Ces aménagements visent à garantir à la fois le **confort** et la **sécurité** au sein de l'atelier.

■ DES RECETTES POUR TOUTES LES ENVIES

La conserverie permet aux **producteurs locaux de fruits et légumes** de **valoriser leurs surplus de production** tout en **sécurisant des emplois locaux**. Plusieurs producteurs du territoire ont déjà réalisé leurs **premières productions test** aux côtés de la Conserverie des Papillons. Parmi les créations élaborées : une tartinade courgette-estragon, une betterave au raifort, une crème de tomates vertes aux herbes, une confiture de courge à l'orange et aux épices de Noël, un ketchup de betterave ou encore des pickles de courgette.



Des **recettes originales et savoureuses** qui annoncent une belle diversité de produits à venir. Les tartinades sont actuellement **commercialisées par les producteurs en circuit court** et seront en vente lors du **marché de Noël à Sélestat du 8 au 11 décembre**. « C'est local, mais c'est surtout très bon ! » a déclaré un participant lors d'une dégustation, visiblement ravi.

Photos du PETR Sélestat Alsace centrale et de l'ADAPEI - Les Papillons Blancs.



ESAT* : Un établissement et service d'accompagnement par le travail. Un ESAT est un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap qui vise l'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

CONTACTS :

Juliette KOHLER

Mission Eau SDEA
Secteur Ried d'Alsace centrale
4 rue d'Espagne
Parc d'activité des nations
67230 BENFELD
juliette.kohler@sdea.fr
Tél. 06 11 54 82 51
Rejoignez-nous sur Facebook @Missions Eau Alsace



PUBLICATION :

Directeur de la publication : Franck Hufschmitt
Création : SERZERO Marketing & Communication
Conception - rédaction : Mission eau, Chambre d'Agriculture d'Alsace.

Photos - illustrations : Missions Eau, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Biofertilisants.fr, Jardiner Malin, PETR Sélestat Alsace Centrale et ADAPEI Les Papillons Blancs.

Impression : La Poste / Tirage : 8297 exemplaires
N° ISSN : 2273-6573 / Dépôt légal : janvier 2020

FINANCEURS :

SDEA Alsace-Moselle : Périmètres du Ried de Marckolsheim, de Baldenheim-Mussig et du Rhin



LA LETTRE DE L'EAU

n°44 Décembre 2025

Édition pluriannuelle diffusée par les 7 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes